



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 44

Troyes, le lundi 7 novembre 2022

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 100 excès de vitesse ;
- 19 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 7 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 27 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 9 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 11 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 20 faits de refus de priorité ;
- 33 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 33 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 8 novembre - matin	Boulevard Georges Pompidou - Troyes
Mercredi 9 novembre - matin	D619 Crancey
Mercredi 9 novembre - après-midi	Boulevard de Dijon - Saint-Julien-les-Villas
Mercredi 9 novembre - après-midi	D72 Saint-Pouange / Bouilly
Jeudi 10 novembre - matin	D49 Saint-Parres-les-Vaudes/ Bar-sur-Seine
Jeudi 10 novembre - matin	D441 Méry-sur-Seine
Vendredi 11 novembre - matin	D671 Fouchères / Mussy-sur-Seine

Chaussées glissantes : Restons prudents

Les conditions météorologiques peuvent avoir des conséquences sur l'adhérence de la route, notamment lorsqu'il pleut.


En effet, la chaussée étant plus glissante, automobilistes, cyclistes et autres usagers de la route peuvent dérapier plus rapidement. A cela s'ajoutent les feuilles mortes qui s'accumulent en bordure de route. Celles-ci peuvent rendre la chaussée encore plus glissante, il faut donc redoubler de vigilance sur les routes bordées d'arbres.


De même, une flaque d'eau peut masquer une déformation de la chaussée ou du trottoir.

Il convient d'adapter sa vitesse et de redoubler de prudence.

Quelques points de vigilance:

- Rouler avec des pneus en bon état et correctement gonflés ;
- En cas de pluie la vitesse est limitée à 110 km/h sur autoroute ;
- Adapter sa vitesse en augmentant les distances de sécurité ;
- Nettoyer régulièrement les vitres du véhicule et contrôler l'état des essuie-glaces.



 **Message de prévention** 

Chaussées glissantes : Restons prudents 

Les conditions météorologiques peuvent avoir des conséquences sur l'adhérence de la route, notamment lorsqu'il pleut. En effet, la chaussée étant plus glissante, automobilistes, cyclistes et autres usagers de la route peuvent dérapier plus rapidement.

À cela s'ajoutent les feuilles mortes qui s'accumulent en bordure de route. Celles-ci peuvent rendre la chaussée encore plus glissante, il faut donc redoubler de vigilance sur les routes bordées d'arbres. De même, une flaque d'eau peut masquer une déformation de la chaussée ou du trottoir.

Il convient d'adapter sa vitesse et de redoubler de prudence.

 Rouler avec des pneus en bon état et correctement gonflés	 En cas de pluie la vitesse est limitée à 110km/h sur autoroute	 Adapter sa vitesse en augmentant les distances de sécurité	 Nettoyer régulièrement les vitres du véhicule et contrôler l'état des essuie-glaces
--	---	---	--

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 03 25 42 35 00

Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet_10  aube.gouv.fr